MISSING GIRL TURNS UP.

Racine Woman, Crossed in Love, Is Finally Located in Florida.

Several months ago a young woman, apparently about 20 years of age, arrived at Sanford, Fla., and gave her name as Mrs. Brown, but never told where she came from. She was genteel in appearance, ladylike in manner and was educated and cultured. She formed the acquaintance of Maj. Lynch, then principal of the Sanford school, but now superintendent of public instruction.

To him she applied for information as to whether she could be appointed as teacher of some neighboring school and stated that the salary was of no importance and that she did not care if it was far removed from a post office and in some back district. Through Maj. Lynch's efforts she was appointed teacher of a school about six miles from Sanford. She assumed the duties, taught the school nearly through the term and filled the position to the satisfaction of all concerned. Her indifference as to salary and her desire to get into the country excited the suspicion of Francis Correll, of detective proclivities, so he decided to keep his eye on her. One day upon casually picking up a Wisconsin paper he saw a notice of the mysterious disappearance of a young lady of a reputable family from Racine, that state. The notice was that she had suddenly disappeared and foul play was feared.

Correll wrote to the family named, giving a description of Mrs. Brown, which answered exactly to the lost woman. The result was a young man soon after arrived, fairly frenzied with excitement. The young lady was visited and found to be the long-missing girl. Her family had opposed her marriage to him, G. H. Brown, and she had run off. She said she would have been driven to suicide if she had remained at home. They were at once married and left for their western home.

GRANT'S TOMB DESECRATED.

Vandal Chips Away a Granite Block Used for a Support.

Some vandal, actuated doubtless by a mania for curio collections, has desecrated what will be the last resting place of Gen. Grant by chipping away a considerable quantity of stone from the surface—one of the granite pillow blocks, which support the head and foot of the great sarcophagus.

From all appearances it was the work of an expert stonecutter, and there is every indication that the person who handled the chisel was frightened away before having completed the task he had set himself to do.

When the sarcophagus arrived from Monticello, Wis., it was securely boxed in two-inch planking, as much with the intention of protecting it from wanton damage as from accidental injury incident to handling. The pillow blocks and capstone were similarly packed, and so remained until Monday afternoon, when the pillow blocks were set upon the bed-piece in the crypt and were then uncased. The miscreant availed himself of his first opportunity.

GIRL CAN KEEP THE RING.

Decision of Interest to Young Men and Women.

The appelate division of the supreme court in New York has handed down a decision that will be of interest to engaged couples, and especially to a young man who has given his fiancee, who is a minor, an engagement ring.

Justice McAdam, who wrote the opinion, holds that when a man becomes engaged to marry a girl under legal age, and gives her an engagement ring, he cannot succeed in a suit to recover the ring, even though she jilted him.

She can enforce all the contracts, he being of full legal age, but he cannot, in a court of law, succeed against her for breach of contract of marriage or other breach, as she, being a minor, is not bound by her promises.

Justice McAdam says, however, that if suit should be instituted after a minor had attained legal age, and while any property sought to be recovered was still in her possession, a different decision might be rendered.

PALACE FOR BISHOP POTTER.

Testimonial of Veneration and Respect from His Friends.

Bishop Henry Codman Potter, of the Episcopal diocese of New York, is to have a palace. The ground selected is part of the plot upon which the cathedral of St. John the Divine to be erected, and the money to build this princely see house is to be supplied from the diocesan fund contributed by the priests under his jurisdiction.

It is a full-hearted offering from those who have worked under and beside the bishop—a testimonial of their veneration and respect. The money was voted unanimously by the diocesan convention recently and that body has only to set the seal of approval upon the site selected, and work upon the palace will be begun.

In addition, work on the cathedral is to be resumed at once and pushed vigorously until the grand choir of this imposing ecclesiastical edifice is completed. The cathedral will cost about $6,000,000.

Early Stockades.

The earliest known system of fortification was the stockade. It has been employed at one time or another by all nations, is still in use in Turkey, and in the Indo-Chinese peninsula there is no other defensive work known. In the early settlement of this country the stockade was extensively employed both by the Indians and the whites when a position was to be defended.

Not So in America.

When you buy a few yards of cloth in Japan the merchant always unrolls the whole piece and cuts off the inside end, in order that you may not have to take the part that is faded and shopworn.

Substitutes for "Hello."

The Japanese yell "Oi! Oi! Oi!" into a telephone. The Spaniards call "Oyez."

HER HEART PIERCED.

Final Instructions of Countess Zildicka Are Obeyed.

Had a Horror of Being Buried Alive—Weird Scenes Attend Carrying Out of Her Grewsome Wishes.

When the remains of Countess Zildicka were interred at West View cemetery in Atlanta, Va., the other day the curtain fell on one of the saddest life dramas ever enacted. Just before she died at the Grady hospital she requested that the directions she had given to her executor regarding her burial be carried out to the strictest letter. These directions were unusual. She had always felt a horrible, morbid fear of being buried alive. This dread preyed on her mind continuously and at times almost drove her crazy. She made her executor, Judge E. C. Kontz, promise her that he would have her heart pierced after her death to make certain that she was dead.

Dr. John G. Earnest was summoned by Judge Kontz to go to Barclay's undertaking establishment and carry out this last request. Before Dr. Earnest pierced the heart he made a very careful examination of her body for any sign of life. The body was cold and not the slightest evidences of vitality were apparent. When Dr. Earnest made sure that all life was extinct, he took an embalming instrument called a trocar and with this slender weapon pierced the heart of the dead countess as she had requested. When the delicate little instrument penetrated the flesh there was not the slight est quivering of the fixed cold muscles. The countess was certainly dead. For a moment the physician and undertakers stood around the body. Then Dr. Earnest slowly drew the trocar out of the body, bringing with it the stains of the heart's blood of the dead countess.

The body was prepared for burial as the countess had always requested. She was attired in a white satin burial gown with white stockings and shoes. According to her instructions and the customs of the royalty of Germany, the body was drawn to her grave by four milk-white horses. There was no funeral sermon. The dead woman had asked that there be none, and there was only a simple prayer by Undertaker Barclay. For a minute he prayed earnestly and fervently that God might bless the ashes of the dead, and then, without further rite or ceremony, the dirt was piled in on the coffin and the body was shut out from human sight. It was a strange burial. No minister was allowed to attend and the unusual quiet of the interment caused an uncanny feeling to thrill the frames of the few attendants gathered around the grave.

HYPNOTISM PROVES INNOCENCE

Jersey City Prisoner Released After Being Under Influence.

Hypnotism has become part of the legal procedure in the criminal courts of Jersey City, N. J. George Smith, a homeless peddler, who had been committed as a burglar by Recorder McDonough, of Hoboken, was released through its agency.

Smith communicated with Robert A. Martine, of Brooklyn, who claims to be a professional hypnotist. In reply to the summons Martine presented himself at the jail and asked permission to put Smith under hypnotic influence. Warden Lennon demurred at first, but finally consented. Smith was put to sleep and this conversation followed:

"Who was with you when you committed these robberies?" asked Martine.

"What robberies?" answered the prisoner.

"These you are accused of committing."

"I know nothing of them."

The hypnotist cross-examined the prisoner like a practical lawyer, but got no incriminating evidence from Smith, and as he was becoming exhausted he turned to Warden Lennon and said:

"Are you satisfied that this man is innocent?"

"Yes," responded the warden.

Then he made airy passes before Smith's eyes and the prisoner regained consciousness, rubbed his eyes and smiled. He was led back to his cell and the warden congratulated the hypnotist upon the success of the seance.

Armed with a report from Warden Lennon, Smith's lawyers went to Hoboken and argued for the prisoner's release. Recorder McDonough granted it, and now Smith is a free man.

STOP THE STEAMER.

Were Not Shipwrecked, But Asked Who Won the Fight.

A rather amusing incident occurred on the last passage of the Savannah steamer Nacoochee. While the steamer was under full steam, a rowboat was sighted off Cape Hatteras. The men in the boat signaled for the Nacoochee to stop, and, thinking that they might be shipwrecked sailors, Capt. Smith caused the steamer to slow down. When within hailing distance of the boat he was informed that it belonged to a fishing schooner, which was seen in the distance. The men in the boat simply wanted to know who won the fight at Carson City.

It cost $40 for coal consumed because of the delay, and the recording angel put down a few black marks against the captain.

Transplanting Big Trees.

The superb trees growing on the site of the old Jardin de Paris are not to be sacrificed, as has been feared, but an effort is to be made to transplant them. As there are no wagons in Paris big enough to carry them, the city is going to build a monster cart, to cost not less than 8,000 francs.

Prize for a Medical Discovery.

The Paris Academy of Science has a standing offer of a prize of $20,000 for the discovery of a remedy for cholera.

ASTHME & CATARRHES
Guéri par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS - TOUX - RHUMES - NÉVRALGIES
Vente en Gros : J. ESPIC, 20, rue Saint-Lazare, PARIS. Exiger la Signature
Dépositaires à la NOUVELLE-ORLÉANS : A. LYONS ET Cie ; — FINLAY ET BRUNSWIG.
Et dans toutes les Principales Pharmacies des Etats-Unis.

SEEKING FOR BURIED FORTUNE.

Arrival of a Stranger in an Ohio Town Revives Ancient Tale.

About a mile south of East Rochester, O., near the boundary between Columbiana and Carroll counties, a long, narrow ridge trending westward rises several hundred feet above the surrounding country. It is regarded as the southern limit of what was once a great inland sea. According to tradition, the French, who once occupied this portion of the country, saw they would be overtaken as a skirmish was at hand, so they buried seven mule loads of gold and jewels at no great distance from this present village. The French left certain marks and signs and noted the physical aspects by which the location of the buried treasure might be ascertained. Among these were three springs on a hillside, a stone placed in the forks of a tree and the image of a deer carved on a tree.

Interest in this hidden treasure was revived by the appearance in East Rochester of a stranger who inquired if anyone could give him the location of the above-named remarks. A number of farmers heard the inquiry, but, as each one hoped to find the treasure himself, he withheld any information. The stranger said his father's uncle was one of the two Frenchmen who survived the attack; that his father was his uncle's executor, and the stranger said, while looking over old papers of his father, who had died some years ago, he found a record of the events narrated and a description of the hiding place of the treasure, so that if he knew the location of the marks he could easily find it, and, in his eagerness, he offered his horse, saddle and bridle for the coveted knowledge. If any of the men present knew the secret they refused to reveal it and the man rode reluctantly away. Several attempts have been made to locate the treasure without success.

MRS. RUIZ TO LIVE BY SEWING.

Will Endeavor to Support Herself and Family at New York.

Mrs. Ruiz, widow of Dr. Ricardo Ruiz, whose brutal murder in a Spanish prison is still fresh in the public mind, arrived at New York the other afternoon. She had been in Washington ten days, whither she had gone to plead for a deserved reparation for her husband's death. The success which attended her cause far exceeded Mrs. Ruiz' expectations. She and her little children were everywhere received with kindness and spontaneous expressions of sympathy. She related how tender the good mothers of Washington had been to her children and rehearsed the many compliments evoked by the brightness of Mercedes and Evangeline, the eldest girls. The little family, somewhat weary and travel-worn, went immediately to the house of L. Bassave, a Cuban lawyer, at No. 134 West Ninety-eigth street, where they will remain until a proper home can be found for them. Mrs. Ruiz, although fully aware of the difficulty and toilsome road ahead of her, is determined to support herself and her children by her own efforts pending the final decision in her case. She does not shrink from the task or the hardships it involves. As soon as may be she desires to procure for herself and her little ones a modest home, preferably in the Cuban quarter of the city. Mrs. Ruiz is an excellent needle-worker, and is confident she will be able to earn a livelihood.

END OF COSTLY LITIGATION.

Sale of 200 Acres of Land in Kansas City Is Confirmed.

Judge Phillips, in the United States circuit court at Kansas City, Mo., has confirmed the sale of 200 acres of land in the east bottoms to John I. Blair, the Blairstown (N. J.) millionaire, and thus took the last step in a boomday litigation of 13 years' standing. During the boom Samuel C. Shaeffer, who was Blair's financial agent, bought the land, using the New Jersey man's money, and overcharging him, it was alleged, $30,000. Blair brought suit for the title to the property, and began criminal action against Shaeffer. Under the criminal charge Shaeffer was sentenced to the Missouri penitentiary, but the decision was reversed by the supreme court on the ground that the crime was committed in New York. Before the trial came up in New York Shaeffer disappeared from the country. Blair began suit for the title of the property in 1884. Justice Brewer decided in Blair's favor, and the supreme court reversed the decision and appointed a special master to adjust the account. The property was sold last February to recover $100,000 due Blair, and was bought in by him. The sale has just been confirmed.

ATTACKED BY MUSKRATS.

Fierceness of Animals Alarms Residents of Waltham, Mass.

People of Waltham, Mass., are alarmed over the prevalence of muskrats of a huge size which come out at night and assail pedestrians. Policeman Gammon was attacked by one the other night and early the other morning W. F. Phelps, a Fitchburg railroad conductor, was walking down the track when a big rat fastened its teeth in his leg, but two shots dispatched him. A few nights ago Dr. Fred M. Stiles had a death struggle with a rat in front of his house, he killing the animal with a barrel stave. In each of these cases the muskrat killed was larger than a full-grown cat and it had a most ferocious look with teeth two inches long.

Hearing Dormant at Birth.

Among the powers that are dormant at the time of birth is that of hearing. We walk on tiptoe and speak in hushed voices when we come near a "new baby," if we are novices, for fear we will awaken it, when in reality a child rarely hears even the loudest sounds until it is ten days or two weeks old.

Town Sinking in Quicksand.

The town of Drux, Bohemia, is said to be sinking in a quicksand on which it is reported to be built.

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 113, 20-mp-1

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS UNE—

Bonne Localité,

—COMPRENANT—

LA BELLE

RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

No 2212 AVENUE CANAL.

Avec terrains spacieux.

Le splendide site à bâtir,

Encoignure des Avenues Canal et Galvez,

—ET—

Quatre beaux et grands lots à bâtir

—SUR LA—

Rue Galvez, entre les Avenues Canal et Cleveland.

Une grande et belle

ETENDUE DE TERRE

DANS LE CENTRE DE LA VILLE,

EN FACE DU PARC DE VILLE ET FAISANT FACE PAR 423 PIEDS SUR LE

Chemin de la Métairie,

Sur plus de 2000 pieds de profondeur sur la ligne extrême du fond, traversant quelques-une des principales rues et avenues de la ville, et ayant en face le service double des chars électriques de l'avenue Esplanade, et l'extension proposée de la ligne des chars Dumaine en travers du centre de la propriété. Il n'a jamais été offert une occasion meilleure pour une spéculation.

Un Site Splendide sur le Vieux Bassin,

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Trémé et Toulouse.

Le Cottage double centralement situé,

Nos 1509 et 1511 rue Dumaine,

Entre les rues Marais et Villeré.

L'avantageux Double Cottage en Bois,

Nos 1201 et 1203 rue Marigny,

A l'encoignure Nord Romparts.

L'Ilet de terre améliéré et désirable,

En face du Parc de ville,

Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Orléans et St Pierre.

TROIS BEAUX LOTS,

Sur les rues Ste-Anne et Alexander

—ET—

ONZE LOTS DE CHOIX,

Dans le Troisième District

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur — Bureau 832 rue Commune — MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 mars 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1e La belle résidence à deux étages en bois et ardoisée No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibules en haut et en bas, chambres à bain, office, galeries devant et derrière, hangars, citerne, etc. Les terrains font grands, étant composés comme suit, à savoir:

Dans un terrain situé en la Première district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Cleveland, Galvez et Miro, mesurant ensemble 44 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à l'avenue du Canal sur une profondeur de 193 lignes para lèles de 105 pieds 10 pouces et 2 lignes, conformément à un plan fait par Louis H. Pillié, voyer, en date du 18 avril 1872, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent dans la même propriété qui fut acquise par le défunt Pierre N. Canteron, par achat de Arthur Shiff, d'après l'acte passé devant A. J. Kerr, ancien notaire de cette ville en date du 25 août 1875, les hypothèques inscrites dans le bureau des transferts, livre 104, folio 920.

2e Les spendides sites à bâtir encoignure des avenues Canal et Galvez, décrits comme suit, à savoir:

Dans certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Cleveland, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 24, sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1852, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de front sur l'avenue Canal sur 105 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

3e Deux lots à bâtir de coeix sur l'avenue Galvez, immédiatement en arrière du fond, le plus près de l'avenue du Canal, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District dans l'ilet borné par les rues Canal, Galvez, Cleveland et Miro, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 24, sur un plan tiré par A. d'Hémécourt, le 16me jour de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire public, dans un acte du 10 octobre 1853. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face sur la rue Galvez, 28 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant 143 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 6, le plus près de la rue Claquette, 133 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne de division en ce les dits lots Nos 5 et 6, 123 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 5 le plus rapproché de l'avenue du Canal.

4e Les deux splendides lots de terre à bâtir sur la rue Galvez, touchant aux lots mentionnés ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet (anciennement Jackson) Galvez et Miro désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 24, sur un plan par A. d'Hémécourt, voyer, le 16 de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept (27') pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit pieds (28') trois pouces (3") et quatre (4") lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant cent cinquante trois (153') pieds deux (2") pouces et trois (3") lignes sur la ligne les séparant, cent soixante trois (163') pieds sur la ligne du côté du lot No 8, le plus rapproché de la rue Gasquet; cent quarante trois (143') pieds quatre (4") pouces et sept (7") lignes sur le côté du lot No 7 le plus rapproché à la rue du Canal, et seront vendus conformément au plan exposé à l'endroit de la vente, fait par L. Daney C. E., en date du 1er décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir font face à une langue avenue bien pavée, sont près des chars électriques de l'avenue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Blaise, Adler et autres.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

5e La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et occupée comme une ferme, subdivisée en deux sections, plus clairement décrite comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côtesa de la Métairie, à un ilet du Bayou St Jean, mesurant 423 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de la Métairie sur une profondeur sur le côté le plus rapproché du Bayou St Jean, sur une ligne oblique de 533 pieds 11 pouces et 5 lignes à un point C, de là 1289 pieds 3 pouces et 7 lignes à un point A, et de l'autre côté 1651 pieds 3 pouces et 5 lignes à un point E, et 223 pieds 9 pouces en largeur, sur une ligne oblique d'une le fond et faisant face à la rue Orléans, d'après un plan de la dite étendue de terre, fait par J. H. d'Hémécourt, député voyer, le 18 janvier 1869; et ensuit:

B. Une autre certaine étendue de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le même District, mesurant d'après le plan ci-dessus mentionné 223 pieds 9 pouces de face à la rue Orléans sur la suivante profondeur: sur la ligne la plus près du Bayou St Jean 704 pieds 11 pouces et 2 lignes et sur l'autre 1 pied 6 pouces 822 pieds 1 pouce et 3 lignes et 191 pieds 10 pouces en largeur dans le fond. Acquis de la succession de Jean Burnine, le 23 décembre 1885, d'après l'acte portant A. Coffee, alors un notaire en cette ville. Enreg. tiré dans le bureau des transferts, livre 123, folio 752.

N. B.—Cette superbe étendue de terre est un des plus grands morceaux contigus de terre dans la ville, et est toute entière terre haute, s'étendant presque de l'Esplanade à l'avenue Canal, traversant quelques des principales avenues du Deuxième District, dont toute sera obligée sous peu d'être expropriée, avec la marche des améliorations dans cette direction. Elle a une front de 423 pieds sur le Chemin de la Métairie, où la ligne des chars électriques de l'avenue de l'Esplanade s'étendant au Parc de la ville et à l'avenue Canal est maintenant en voie de construction. Elle a une profondeur d'environ 2650 pieds à l'extrémité de la ligne du fond et est traversée par la ligne proposée des chars électriques de la rue Dumaine au Parc de ville. Un champ plus avantageux de spéculation de placement garanti, a rarement été offert, et mérite les sérieuses considérations des capitalistes.

6e Ce beau site faisant face au vieux bassin, encoignure de la promenade Carondelet et la rue Trémé, courant en travers et faisant face à la rue Toulouse, plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes ci-dessus y appartenant ou de quelque manière dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Franklin Trémé et Toulouse. Le dit lot mesurant 81 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Trémé et 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse et 53 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la promenade Carondelet et 86 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Franklin. Au centre des grandes scies les et ateliers industriels, se trouvant réunies tout autour de la tête du Vieux Bassin; ce beau site peut servir presque pour tous les genres d'affaires et d'industrie.

7e L'ilet de terre de choix sur le coteau de la Métairie, vis-à-vis le Parc de ville ambitionné d'une bâtisse en bois à un étage contenant 4 chambres, écurie, hangar, citerne, etc., le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

L'a certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes ci-dessus y appartenant ou de quelque manière dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par le chemin de la Métairie, les rues Orléans, St Patrick et St Pierre, mesurant ensemble 264 pieds de face à la rue St Pierre, 205 pieds 2 pouces de face au Chemin de la Métairie, 89 pieds 10 pouces de face à Orléans et 107 pieds de face à la rue St Patrick. Cet ilet de terre fait face à la double ligne de chars électriques et est à peu près à mi-chemin entre les Avenues Canal et Esplanade.

8e Le cottage double en bois et couvert en ardoises et largement productif, avec deux étages dans le fond Nos 1509 et 1511 rue Dumaine, entre les rues Marais et Villeré, contenant 10 chambres, 2 cabinets de pains, vestibules, 2 cabinets de toilette, 2 galeries, citerne et cour dans le fond et allée de côté, etc. Le lot est décrit comme suit. A savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et formant partie du lot No 8 de l'ilet No 29 borné par les rues Dumaine, Bienville, Marais et Villeré, et mesurant en mesure américaine 22 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 110 pieds sur la ligne de côté vers la rue Marais. Situé dans un district populeux, convenable, au centre des affaires et seulement à un ilet de l'avenue Canal, ces bâtisses sont en demande continuelle rapportant $318 par an.

9e Le cottage double en bois, couvert en ardoises et très désirable, à l'encoignure des rues Marigny et Nord Romparts contenant 8 chambres, citernes, cours au fond et allées de côté, etc.; plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2 troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Romparts, Marigny, Mandeville et St Claude (anciennement Pedro Enfants). Lot ainsi formé l'encoignure des rues Marigny et N. Romparts et mesure, en mesure française, 30 pieds de face sur la rue Marigny par 90 pieds de profondeur et 30 pieds de face sur la rue N. Romparts. Dans une localité populeuse de la ville, cette propriété est bien située pour une location permanente.

10e Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque manière dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville formant partie de l'ilet No 48, du faubourg Jackson, lesquel dit ilet est borné par les rues Ste Anne, Orléans, Marais et Alexander; les dits lots désignés par les Nos 6, 8 et 9 conformément à un plan de division du dit ilet de terre, tiré par C. A. DeArmas, d'paté voyer, déposé comme référence dans le bureau de C. V. Fenton, ancien notaire, le 18 juin 1861, auquel dit plan un devis descriptif a été annexé à un acte passé pardevant le dit Fenton, notaire, le 1er jour de juillet 1861, conformément au dit plan et devis les dits trois lots de terre ont rapporté un revenu annuel, comme suit, à savoir: Lot No 6 mesure 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste Anne, entre les rues Alexander et Burgundy, sur une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 1/12 lignes entre lignes parallèles. Lot No 8 mesure 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue Ste Anne, par une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 1/12 lignes entre lignes parallèles. Lot No 9, touchant le susdit et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Alexander mesure 31 pieds 5 pouces et 5 1/21 lignes de profondeur et de face à la rue Alexander, et la même profondeur sur l'autre ligne de côté séparant le dit lot du lot No 8 ci-dessus décrit.

11e Onze [11] certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soldelle, Joséphine, Feliciana et Montégut, et désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, selon un plan dressé par M. Le Yung, architecte, daté le 13 février 1862 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, pour référence. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Soldelle et Féliciana et mesurant trente et un [31] pieds deux [2] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Féliciana sur cent quinze [115] pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente et un [31] pieds de face à la rue Féliciana sur cent quinze [115] pieds de profondeur; le tout d'après le plan par L. Daney, C. E. en date du 1er décembre 1896.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à un et deux ans le crédit devant être représentée par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication hypothécairement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue; 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas d'un procès; les polices d'assurances devant être transférées et toutes les autres clauses de sécurité, les acquéreurs feront un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente et assumeront les taxes dues et exigibles en 1897 en plus du prix de l'adjudication.

A cités de vente pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais des acquéreurs.

10 avr—10-18 25—mai 2 9 à date.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,798 — Division "E"—Louis Forestier va aux créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite dans cette affaire par Louis Forestier pour le bénéfice de ses créanciers, soit acceptée par la cour; il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable, soit convoquée et tenue pardevant J. H. Forcelle, notaire public, dans cette ville, commençant le 4me jour de mai 1897, à 11 heures A. M., et que l'inventaire demandé soit prêté par même notaire, et que R. E. Sancier et Alf. F. Théard soient appointés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée que M. W. Patton, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que Frank Marques, shériff civil de la Paroisse d'Orléans, soit nommé gardien pro solve dans cette affaire et qu'après son assermentation des lettres comme tel lui soient données conformément à la loi; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Louis Forestier soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 mars 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAMES D. RANKIN, Député Greffier.

21 mars—21—avril 5 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et bien située du Sixième District, Coin des rues Arabella et Jeannett (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Joseph et Hurst), avec les bâtisses et améliorations.

Union Homestead Association vs Andrew E. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,690.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 16, dans l'ilet No 145 borné par les rues Homer, Elmira, Jackson et Parallèle, le dit lot No 16 mesurant trente deux pieds de face à la rue Elmira, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
27 mars—27—av 2 9 15 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété commerciale de Valeur et bien située Dans le Deuxième District, Mesurant 64 pieds de face sur la rue Decatur, sur 69 pieds 7 pouces de profondeur et de face sur la rue Bienville, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues North Peters et Conti.

Léon Joubert vs Auguste Depras, syndic des créanciers de Victor Le Beau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,572—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 29 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Decatur, Bienville, North Peters et Conti, lequel lot forme l'encoignure des rues Decatur et Bienville, et mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante neuf pieds sept pouces et face à la rue Bienville, acquis par Victor Le Beau de T. M. Gruman par acte de vente passé pardevant B. F. Cheneie, notaire en cette ville, le 2 mai 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—

1° Le acquéreur assumera le paiement d'un billet à recevoir (promissory note) de quatre mille dollars, ensemble avec tout intérêt ladessus jusqu'au jour de la vente, au taux de six pour cent par an; lequel billet est tiré et endossé par Victor Le Beau et daté du 2 mai 1892 et payable le 1er mai 1897, et est garanti par lien de vendeur et privilège sur la susdite propriété.

2° Et le dit acquéreur paiera la balance du prix d'achat à cette vente comptant, et assumera et paiera les taxes de 1897 en sus du prix de la vente.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 mars—27—av—2 9 15 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif Civil des propriétés améliorées de valeur, situées dans le Quatrième District.

Une portant le vieux numéro municipal 226 (nouveau numéro 1,304) rue Huitième; et l'autre, vieux numéro 128, rue St-André.

Mme Carrie A. O'Neil vs. Conrad Liebicke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,416—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième et Hercule, ledit lot ayant pour numéro municipal 226 et le nouveau numéro municipal 1304 rue Huitième.

2° Une pièce ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Annonciation, Chippewa et Joséphine, ayant une façade de trente-deux pieds sur la rue St-André sur une profondeur de cent vingt huit pieds.

Les bâtisses portent l'ancien numéro municipal 128 rue St-André.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mars—26 27—2 9 15 22 29 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Intérêt dans des Propriétés de valeur.

Frank F. Wigglaton vs Linus P. Fowler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,584.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St